



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# SALAIRES ET PRIMES

## Le compte n'y est pas !

Les résultats du groupe STELLANTIS en 2021 sont excellents :

- Une marge opérationnelle de 11,8% sur l'année 2021 malgré un contexte Covid et la crise des semi-conducteurs.
- Chiffre d'affaires en hausse de 14% s'élevant à 152 milliards €
- 13,4 milliards d'euros de profits nets (X3 par rapport à 2020).

### Montant des primes participation/intéressement/ supplément d'intéressement versées mi avril 2022

	Intéressement/ participation	Supplément d'intéressement	TOTAL
<b>Mini brut</b>	3433€	567€	<b>4000€</b>
<b>Mini net</b>	3100€	512€	<b>3612€</b>
<b>Moyen Brut</b>	3691€	611€	<b>4302€</b>
<b>Moyen net</b>	3332,97€	551,73€	<b>3884,7€</b>
<b>Maxi Brut</b>	4900€	820€	<b>5720€</b>
<b>Maxi net</b>	4424,7€	740,46€	<b>5165,16€</b>

Le montant de supplément intègre la prime qualité relative à l'atteinte des objectifs. Son montant est de 153€.

#### AVIS CFDT :

- Ces primes sont en dessous des attentes et ne reflètent pas l'engagement des salariés. En 2019 les résultats étaient moins bons mais les salariés avaient touché 4100€ bruts mini. Aujourd'hui les résultats sont nettement meilleurs et les salariés toucheront moins
- C'est un mauvais signe qu'envoie le groupe Stellantis aux salariés en privilégiant les actionnaires : 3,3 milliards versés et seulement 1,9 milliards pour les salariés.

	2021 (PSA sur 7 ans)	2022 (stellantis)
Redistribution salariale	2.7 milliards €	1,9 milliards €
Dividendes	1.6 milliards €	3,3 milliards €

# Négociations salariales :

## 22 février 2022

### Proposition direction fin de négociation :

	Répartition budget global 3,2 %		
	Ouvriers – Employés	TAM sans PVG	TAM avec PVG
<b>A.G</b>	2,8 %  Application février 2022	2%  Application février 2022	--
<b>AI Promos Ancienneté</b>	0,4 %  Pour couvrir primes d'ancienneté et promos  <u>Pas d'AI</u>	1,2%  Pour couvrir prime d'ancienneté, promos et AI	3,2%  Pour couvrir prime d'ancienneté, promos et AI
<b>Autres primes et indemnités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Primes ICH (prime panier) et PCH (prime condition horaire): +2,8%</li> <li>- Prime transport (hors revalorisation conventionnelle) : +10%</li> <li>- Prime d'enlignement et moniteur : +2,8%</li> <li>- RU vers team leader, prime unique : 1000€ (La CFDT a demandé que les sujets de nouvelle organisation managériale soient traités dans une négociation à part). Ce principe n'est ni équitable ni valorisant.</li> <li>- Monétisation possible de la réserve indemnisable en équipe : 5 jours</li> </ul>		
<b>Cadres</b>	- Enveloppe globale de 3,2% (sélectivité 85%) à partir de mars 2022		

❖ La CFDT consultera ses équipes avant de se prononcer.

**Le syndicalisme de proposition  
à l'écoute des ouvriers, employés, TAM et cadres.**